

Juillet 2016

ZOOM sur le séjour des CM2 à Stella-Plage



f HERIN.COM

www.ville-herin.fr

- Logement : inauguration de l'immeuble « Le Galibot »
- Communication municipale : tous les résultats de l'enquête
- Avenir du territoire : zoom sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Vos élus s'expriment...

Chères hérinoises, chers hérinois,

Les grandes vacances viennent de débuter, et comme dit la chanson : « mais oui, mais oui, l'école est finie ! »

Malgré l'annulation de la fête des écoles dans certaines Communes, **Hérin a tenu à la maintenir pour ne pas pénaliser les enfants**, toujours fiers de présenter leurs travaux à leurs proches. C'est un moment-clé de la vie scolaire et nous avons tout fait pour qu'il se déroule dans les meilleures conditions. La Mairie avait notamment mis en place **un protocole pour assurer la sécurité des élèves et des familles**.

Certains enfants vont maintenant s'oxygéner avec leurs parents à la montagne ou à la mer ; d'autres vont fréquenter **les centres de loisirs** qui auront pour **thèmes « Koh-Lanta »** chez les grands, et **« les animaux fantastiques »** chez les petits. Tous les enfants inscrits en août vivront, quant à eux, un **« retour aux sources »**. Nous leur souhaitons un bon amusement, en espérant que le soleil soit de la partie !

Mais **la rentrée pointerait vite son nez** : les élèves de CM1-CM2 trouveront une **nouvelle classe équipée d'un éclairage à leds** : économies obligent. Les deux **écoles maternelles** découvriront du **nouveau matériel** car un **budget exceptionnel** leur a été attribué pour de l'équipement.

Sur la fin de l'année, les trois écoles seront dotées de vidéophonie pour la sécurité de tous.

La **salle des sports** subira un lifting au niveau des **sanitaires et des vestiaires**.

Beaucoup de choses restent à faire !

Mais **notre Commune bouge** : tout en **maîtrisant le budget communal**, notre équipe essaie de **satisfaire les demandes de chacun**.

Je vous souhaite de belles vacances ensoleillées et vous dis à bientôt !

Claudine Zoccali



Claudine ZOCCALI

Adjointe au Maire

**Enfance, petite enfance,
jeunesse, vie scolaire,
sport**



Crédit photo : CAPH - Service communication - Florence DELFERIERE

Jean-Paul COMYN - Maire

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Le premier semestre 2016 vient de s'écouler, le temps a filé à toute allure !

Comme vous avez pu le lire dans les dernières éditions de ce magazine, le début d'année a été marqué par **l'achèvement d'un gros chantier** (carrefour proche du Galibot), **d'autres ont vite pris le relais** (plaine sportive, vidéo-protection, crèche, etc...)*.

Ces grandes opérations ne se font pas sans désagréments, mais c'est pour une bonne cause ! Celle de développer notre ville, d'en améliorer les conditions de vie, de la rendre plus sécurisante et attractive.

Hérin prend le chemin de la modernité mais ne souhaite pas pour autant perdre son âme.

Il est du **devoir des élus d'avoir une vision globale de l'avenir du territoire, en espérant satisfaire les attentes du plus grand nombre d'habitants**, mais cela n'est jamais gagné... Ne dit-on pas que « choisir, c'est renoncer » ? Nous faisons donc des choix, pas toujours compris, mais ils restent dictés par **l'intérêt général**.

Un autre proverbe me vient aussi à l'esprit : **« la critique est aisée mais l'art est difficile »**. C'est une autre réalité à laquelle mon équipe et moi-même sommes confrontés. Sachez que nous sommes ouverts à la **discussion constructive**, et que nous tenons, pour cela, des **permanences** pour vous **rencontrer et échanger**. Nous vous encourageons d'ailleurs à **participer à la vie locale, dans un esprit démocratique !**

Quoi qu'il en soit, **l'année 2016 s'annonce riche en actions** : l'implication de toute l'équipe municipale est donc bien nécessaire. C'est un **investissement quotidien** ; il s'apparente même pour moi à **une mission**.

Le contexte économique étant toujours tendu, il faut **se battre sans relâche pour trouver les financements extérieurs** qui aideront à avancer dans le programme annoncé.

La **motion dénonçant la baisse des dotations de l'Etat et le déplacement du 15 juin à Paris, initiés par la Porte du Hainaut**, allaient en ce sens. Représentant Hérin, **j'y ai apporté mon soutien** avec l'espoir que la mobilisation des 46 Communes porte véritablement ses fruits.

Pour l'heure, je vous souhaite de profiter d'un bel été et d'un repos mérité afin d'attaquer la rentrée du bon pied !

Votre Maire, Jean-Paul COMYN

*Écoutez l'interview donnée à Radio-Club Wallers le 21 juin depuis le site www.ville-herin.fr

Etat Civil

Janvier à Juin 2016

Ville d'Hérin

Hôtel de Ville
2 rue Jean Jaurès
59195 HERIN

Tél : 03.27.20.06.06
Fax : 03.27.20.06.07
contact@ville-herin.fr

Horaires :
8h-12h / 13h30-17h30

Du 11 juillet au 26 août 2016 :
8h/12h – 13h30-16h30

Ils sont arrivés parmi nous...

Lola HOLLIN, le 3 janvier ; **Clément BOISSEAU TIGEOT**, le 14 janvier ; **Kyllian TISON**, le 18 janvier ; **Noah KLEINERT**, le 20 janvier ; **Lola LOURDEAUX**, le 2 février ; **Corentin MASSET**, le 2 février ; **Axel GAZZARIN**, le 4 mars ; **Sami-Taha AIT AMI SAID**, le 25 mars ; **Augustino SCHNIER**, le 28 mars ; **Léo TOURIL**, le 14 avril ; **Noah TOURIL**, le 14 avril ; **Léo SOUDANT DEPELCHIN**, le 18 mai ; **Inaya DARMANIN**, le 22 mai ; **Sunny LAMBOUR DUCORNET**, le 31 mai ; **Maëlyne MONNEUSE**, le 10 juin ; **Maël PETIT**, le 20 juin.

Ils se sont dit « Oui ! »

Laurent VASSEUR et Julie SAUVAGE, le 16 avril ; **Yoann LENGLEMEZ et Sabine BLONDIAUX**, le 29 avril ; **Julien BOCQUILLON et Stéphanie BOMBEKE**, le 30 avril ; **Jean-Marie BACHE et Myriam SCIUCCO**, le 4 juin ; **Bruno JOURQUIN et Marie-Ange GUETTE**, le 11 juin.

Ils nous ont quittés...

M. Marcel BONICKI, le 25 décembre 2015 ; **Mme Suzanne PILLION** veuve **KHENNOUF**, le 4 janvier ; **Mme Josette OSTER**, veuve **SORLIN**, le 6 janvier ; **Mme Marie Thérèse RICHEZ** épouse **LEMAY**, le 15 janvier ; **Mme Nicole BRILLON**, le 17 janvier ; **M. Robert DELCOURT**, le 22 janvier ; **Mme Josiane D'HAESE** veuve **PIERREZ**, le 7 février ; **Mme Marie, Antoinette DELGRANGE** veuve **MARQUISE**, le 13 février ; **Mme Pélagia PIASECKI** veuve **MATECKI**, le 18 février ; **M. Joseph WOLNIAK**, le 26 février ; **M. Silvano PALMERI**, le 25 mars ; **Mme Paulette THELLIER** veuve **AUDEGON**, le 17 avril ; **M. Gilbert PAQUE**, le 17 avril ; **M. Maurice BRASSART**, le 20 avril ; **Mme Jocelyne LEBEAU**, le 20 avril ; **M. Didier BIS**, le 15 mai ; **M. Christian JOUGLET**, le 23 juin.

Sommaire

2	Vos élus s'expriment ...
4	Jeunesse, Sport et Vie Scolaire
5	Vie Économique et Emploi
6-7	Festivités
8	Aînés, Solidarité et Logement
9-12	Communication
13-14	Vie Culturelle et Associative
15-16	Travaux, Sécurité et Voirie
17	Urbanisme et Environnement
18	Libre expression
19	Notez-le !
20	En perspective

Préparation de la « Semaine Bleue » 2016 : vous pouvez nous aider !



Remontez dans le temps en plongeant dans les souvenirs de vos grands-parents ! Dans le cadre de la « Semaine Bleue » (du 17 au 21 octobre 2016), le CCAS souhaite monter une exposition sur le thème de « l'école d'autrefois », étalée sur plusieurs générations.

Aussi, **Mme Dominique Hourez**, Adjointe au Maire en charge du logement, des aînés et du CCAS, est à la recherche d'objets d'époque tels que : anciens bureaux, encriers en faïence, porte-plume, plumiers, cartables, bons points, images, livres scolaires anciens, photos, cocarde de certificat d'études, etc....

Les objets lourds (tables, bancs, tableaux ou autres) pourront être enlevés par les services de la Mairie.

Bien entendu, tous vos prêts vous seront restitués après l'exposition.

Vous pouvez aider le Centre Communal d'Action Sociale à organiser une belle et attendrissante exposition ?

N'hésitez pas à contacter Sabrina au 03 27 20 06 18 pour plus de renseignements.

L'exposition se déroulera à la salle des fêtes les 17 et 18 octobre 2016 de 14h à 18h.

Vous pourrez déposer vos objets au service CCAS (en Mairie) à partir du 15 septembre : Sabrina se fera un plaisir de vous recevoir.

Vous espérant nombreux à répondre à notre appel et également nombreux à visiter notre expo en famille, nous vous adressons un très grand merci par avance ! N'hésitez pas à partager l'info autour de vous.



Le temps n'était pas engageant le jour du départ, mais le bon air de la mer a vite chassé les nuages. Ouf !

Jeunesse, Sport et Vie Scolaire

Pas de classe transplantée mais une mini colonie de vacances pour vingt élèves de CM2



En raison d'une décision émanant de l'Inspection Académique ayant pour conséquence l'annulation de l'habituelle « classe verte », la Commission Municipale « Enseignement » a cherché une solution évitant de pénaliser les écoliers de CM2 de l'école H. Barbusse – L. Michel.

Un compromis a été trouvé sous la forme d'un **séjour court et proche mais instructif et divertissant** pour nos petits jeunes avides de découverte ! En concertation avec Leïla Robert, Directrice de l'établissement scolaire, et les parents d'élèves, la Ville a financé une mini colonie de vacances à **Stella-Plage** pour vingt écoliers, du 4 au 7 avril 2016. La participation des parents étant réduite à 60 € par enfant.

Accueillis au centre « **Stella Maris** » dans des conditions très confortables, entourés d'animateurs sympathiques et professionnels, ils ont pu s'adonner au **char à voile** - souvent une grande première ! -, s'éclater à l'**Aqualud**, observer de nombreuses espèces au **musée-aquarium Mareis** et apprendre beaucoup grâce aux explications d'un ancien marin-pêcheur... Les incontournables **veillées et jeux sur la plage** ont complété cette **bouffée d'oxygène**, bienvenue dans un quotidien souvent routinier.

Oui, les voyages forment la jeunesse !

Mais le lien parents-enfants a été conservé durant le séjour.

Notez-le !

A la rentrée prochaine, le **service jeunesse de la Mairie** prendra ses quartiers au **rez-de-chaussée du bâtiment P.M.I (derrière La Poste)**. L'actuel Pôle Jeunesse sera transformé en crèche dans les prochains mois.

Un sport innovant pour les Cours Moyens « Objectif... Kin-Ball® ! »

Ce jeu collectif mixte nous vient tout droit du Canada. **Pratiqué par les CM1-CM2 le temps d'un cycle scolaire** (mi avril-fin juin) **avec l'aide de Christophe Lebrun**, opérateur sportif municipal, il met en scène trois équipes de quatre joueurs.

L'équipe qui a la balle (légère mais d'1m22 !) appelle l'une des deux autres équipes et frappe la balle. Celle-ci doit être réceptionnée par les adversaires avec n'importe quelle partie du corps, avant qu'elle ne touche le sol... Concerné par toutes les actions, l'élève s'investit facilement dans l'équipe. **Le fair-play fait partie intégrante des règles de jeu** officielles, dans lesquelles il est **valorisé par des points** en fin de partie. Développant la **coopération et la mixité**, ce sport offre l'avantage d'être **à la portée de tous**. Le Kin-Ball permet de développer la **prise d'informations**, l'**anticipation** de l'action, la **coordination** motrice, la **vitesse d'exécution**.



Centre de Loisirs Jeunesse de la Police Nationale (C.L.J) : il n'est pas trop tard pour y inscrire vos enfants !



Vous cherchez à occuper vos (pré)ados (9 - 17 ans) pendant l'été (6 juillet - 31 août) ? Pensez au C.L.J !

Dans ce centre dont la **Ville d'Hérin** est **partenaire** depuis plusieurs années, ils pourront pratiquer, **au choix**, de **nombreuses activités sportives et culturelles** encadrées par des policiers et des animateurs bénévoles en formation, dévoués et compétents, à l'écoute des jeunes.

Au programme : piscine (à Mons, en Belgique), judo, patinoire, cinéma, sorties V.T.T, tennis de table, karting, base-ball, parcs d'attractions, séjours itinérants, tournois sportifs inter-centres, danse, et bien d'autres !

Les inscriptions continuent d'être prises au Palais des Sports Nungesser de Valenciennes au fil de l'été, du lundi au vendredi (téléphonez avant).

Tarif : une participation de **30 €** est demandée, et correspond à l'inscription et à l'accès aux activités sur place. Une **petite participation supplémentaire, variable selon les activités spécifiques** (sorties et séjours), sera requise. Pour tout renseignement, contactez le 06.80.07.93.28.

Le **dossier d'inscription** est **disponible en Mairie** et sur le **site internet officiel** : www.ville-herin.fr



Vie Économique et Emploi

Les entrepreneurs à l'honneur !

Franck Scartoccetti a rencontré Hervé Demaude, organisateur en événementiel depuis le 1er février 2016 sous le statut d'auto-entrepreneur. Passionné de voiture, ce sympathique quadragénaire a eu l'idée originale de faire de sa **spacieuse et confortable Chrysler 300 C** son outil de travail, **qu'il loue tout en revêtant la casquette de chauffeur.** Mariages, enterrements de vie garçon de ou de jeune fille, sorties en boîte de nuit,... **Hervé s'adapte à votre événement** (possibilité de décorer la voiture) et à vos horaires (dépôt/reprise) : voilà qui permet de **vous amuser** puis de rejoindre votre point de

chute en toute **sécurité** et avec **allure** ! Conducteur **expérimenté** (il possède le permis de conduire depuis 1989) et **mobile**, il étudie toutes les demandes - **même de dernière minute** - et fournit un **devis selon la distance à parcourir.** Au besoin, Hervé peut également vous aider à **trouver la salle idéale** pour l'organisation de vos fêtes.

Siège social : 14 rue Voltaire à Hérin - **Mail :** virginie.demaude@sfr.fr

Tél : 06.22.30.66.13 - **Sur le réseau social Facebook**  **Hévad Location**

Le 4^{ème} Adjoint au Maire a également fait la connaissance de **Séverine et Karl Potiron.** Ce chaleureux couple originaire de Wagnies-le-Petit a choisi d'implanter son immanquable **restaurant « Une frite Herin d'autre »** en cœur de ville, le 20 avril dernier. Forts de leur **expérience d'une huitaine d'années dans la friterie à emporter**, ils recherchaient un secteur géographique porteur et un espace suffisant pour offrir un **parking réservé à la clientèle.** L'ancienne supérette « Rapid Market » s'est ainsi transformée en un **établissement de 96 couverts, moderne et très propre.** A la carte, **frites bien sûr mais aussi snacking « à la belge », assiettes, hamburgers maison, salades, plat du jour et desserts gourmands sont servis à table** (télévision, jeu tubulaire pour enfants) ou à emporter. Cette entreprise familiale (sous forme de S.A.S) emploie **sept salariés** qui ont aujourd'hui pris leurs marques, et a bénéficié de l'aide aux T.P.E de la C.A.P.H lors de son lancement.



Siège social : 1 bis rue Danton à Hérin - **Tél :** 03.27.34.05.02

Horaires d'ouverture : du mardi au dimanche de 12h à 14h et de 18h30 à 21h (22h le vendredi et le samedi). Les chèques ne sont pas acceptés.

Une formation de secourisme proposée aux agents municipaux et aux demandeurs d'emploi



Comment réagir face à un malaise ou une blessure ? La formation PSC1 vous entraîne aux bons réflexes notamment grâce au matériel professionnel mis à disposition.

Les 6 et 7 juin, douze agents employés par la Ville ont bénéficié d'un apprentissage pouvant s'avérer utile tant dans leur vie professionnelle que dans leur vie personnelle.

Encadrés par Wilfrid Dulieu, moniteur issu de **l'Association des Formateurs Sapeurs-Pompiers du Douaisis**, dix contrats-aidés et deux titulaires se sont initiés aux **gestes de premiers secours.** Maîtriser l'alerte, agir face à une personne inconsciente ou qui s'étouffe, manier le défibrillateur ou effectuer un massage cardiaque sont des **compétences qui s'ajoutent** désormais à leur **C.V** sous la forme du **diplôme PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)** qu'ils recevront dans quelques semaines. Une prochaine session se déroulera les 4 et 6 juillet pour le personnel municipal.

Un troisième groupe composé de demandeurs d'emploi volontaires, non indemnisés par l'assurance chômage, pourra lui aussi recevoir cet enseignement en septembre ou octobre 2016 (voir coupon ci-dessous). Inscrivez-vous vite !

 **OUI, je suis DEMANDEUR D'EMPLOI, et suis intéressé(e) par la Formation « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) » organisée par la Ville d'Hérin - Vous serez recontacté(e) en temps voulu par la Mairie.**

Nom/Prénom : **Mail :**

Adresse : **Tél :**

Coupon à remettre à l'accueil de la Mairie, à l'attention Franck Scartoccetti avant le 15 septembre 2016. Joindre votre attestation d'inscription au Pôle Emploi.



Un petit cadeau, ça fait toujours plaisir !

Certain(e)s d'entre vous l'attendent avec impatience chaque année, parce que dans ce monde de brutes, **une petite attention** - même si ce n'est pas du cristal ou de la soie - **un sourire, un contact chaleureux, ça met du baume au cœur**. C'est prouvé ! Vous êtes, en effet, **toujours plus nombreuses et nombreux à vous inscrire sur les listes de la Mairie** pour recevoir le présent de la Ville, à l'occasion de **la fête des mères et de la fête des pères**. En 2016, près de **mille-cent plateaux à fromages** ont été remis aux dames, et près de **huit-cent-cinquante sacs de sport** ont fait la joie des messieurs.

Joindre l'utile à l'agréable reste la devise de la Commission des Fêtes et Cérémonies, qui choisit avec soin la surprise de l'année.

Une deuxième édition de la « Fête du Ch'ti Village »... bien trop arrosée.



Vous avez pu le constater, **le dimanche 12 juin** : cette fête qui se voulait **familiale, conviviale, divertissante et chaleureuse** (au sens propre comme au sens figuré) a fini par... tomber à l'eau.

Les concours de pétanque et de belote ont bien eu lieu, quelques **démonstrations d'associations** ont pu se faire sous un ciel déjà instable, **le groupe «BlastHard»** a pu, malgré tout, se produire sur scène et reprendre les grands tubes hard-rock prévus...

Mais à l'heure de l'installation du groupe Lipstick, très attendu pour son tribute à Daniel Balavoine... La pluie battante a tout gâché ! Résultat : dispersion des troupes, **panne électrique persistante et annulation du concert final**, qui devait être le clou de la fête.

On y croyait, pourtant ! On espérait du monde et, à en voir le nombre de véhicules garés dans les rues S. Lannoy-Blin et Hilaire Moreau en début de journée, on s'attendait à une après-midi réussie et fédératrice !

Plusieurs familles auront néanmoins passé un **bon moment à plaisanter, prendre un verre ou manger une frite** en bonne compagnie, en essayant de faire fi des températures anormalement basses et de l'humidité ambiante.

La Municipalité remercie ici toutes les personnes qui se sont mobilisées pour mettre en œuvre cette manifestation, l'animer, la servir. **Merci aussi à vous qui vous êtes déplacés, dans un bon état d'esprit !**

A l'heure de la composition de ce magazine, tous nos espoirs se portent sur le succès du prochain rendez-vous festif, **le 9 juillet, avec la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice et le concert déliant de « Tante Adèle et la famille »**.

Soutenez les initiatives de votre Commune, prenez part aux animations qu'elle propose !



Plus de cérémonies ? Consultez le site web officiel de la Ville !



Retrouvez les **photos et messages officiels** du **Souvenir de la déportation** (24 avril), de la **commémoration de la Victoire du 8 mai 1945**, de l'**hommage aux victimes de la guerre d'Indochine** (8 juin) et de la **commémoration de l'Appel du 18 juin** sur le site www.ville-herin.fr, rubrique « derniers événements ».



Festivités

Fête du Travail 2016 : trois hérinois récompensés

La Commune a reçu trois travailleurs méritants lors de la première promotion des Médailles d'Honneur du Travail, le 1er mai dernier : **Mme Valérie Dufranne**, récipiendaire de la **Médaille d'Argent (20 ans)**, **M. Didier Barbieux**, **Médaille d'Or (35 ans)** et **Mme Anne La Delfa**, **Médaille Grand Or**, pour 40 ans de bons et loyaux services.

- **Mme Valérie Dufranne, née Blondel** est adepte de la marche et du basket. Elle a débuté sa carrière de comptable à la Boulonnerie de Thiant en 1988, puis a confirmé son expérience à la société SADA de Denain. Depuis 1993, elle exerce sa profession au sein de la S.A du Hainaut.
- **M. Didier Barbieux est métrologue.** La vie professionnelle de ce féru de sport et de bricolage a commencé en 1980, au sein du Groupe P.S.A. Il y travaille encore aujourd'hui.
- Enfin, **Mme Anne La Delfa, née Bigex**, était particulièrement émue en ce **jour symbolique**. Passionnée de fleurs, de peinture et lectrice assidue de romans policiers, elle est **employée de bureau**. Sa longue carrière professionnelle a démarré en 1975, à la Banque Dupont, devenue C.I.C Nord-Ouest. Depuis, son employeur n'a pas changé, mais son métier a évolué puisqu'elle est actuellement **conseillère clientèle**.

La Ville renouvelle ses chaleureuses félicitations à chacun d'entre eux !

Cette cérémonie s'est déroulée à la suite du traditionnel défilé du 1er mai, qui a mené le cortège de l'arrêt de tramway « le Galibot » à la salle des fêtes. Arrivé sur le lieu de réception, Jean-Paul Comyn a remercié les porte-drapeaux et les membres de l'Harmonie Batterie Fanfare Municipale pour leur fidélité sans faille.

Avant la mise à l'honneur des récipiendaires, le Maire a rappelé qu'à travers ces diplômes, c'était la République qui les félicitait pour leurs années d'activités salariées ou bénévoles. Une belle occasion de se réjouir en famille, entre amis et même entre collègues !



Dernière version « classique » de la Fête du Marais

C'est entre franches éclaircies et giboulées ponctuelles que s'est déroulée l'édition 2016 du Carnaval du Marais, organisée par le Comité des Festivités Hérinoises et la Ville. Dimanche 24 avril, quelques poussettes et vélos fleuris ont fait leur apparition aux côtés de la quinzaine d'associations locales et extérieures présentes... dans la **bonne humeur et la motivation** ! Vous étiez un peu plus nombreux que l'an dernier à regarder leurs **démonstrations** et à les saluer sur le bord du chemin, depuis votre fenêtre ou sur le seuil de votre habitation. Merci pour vos encouragements !

Mais Claudine Kern l'a annoncé : le Carnaval du Marais va évoluer ! Voilà plusieurs années que le temps est maussade et n'incite pas les spectateurs à se déplacer. Le froid de ce mois d'avril en est encore un exemple...

Pour moderniser cette fête historique hérinoise, la valoriser et lui donner plus d'ampleur et de visibilité, elle sera probablement associée, dès l'an prochain, à la « Fête du Ch'ti Village » qui se déroule mi-juin. Préparez-vous à vivre un grand week-end festif !

L'Adjointe aux festivités a profité de l'occasion pour remercier les associations et leurs membres, qui ont largement participé à l'animation du village : le Comité des Festivités Hérinoises, l'Harmonie Batterie Fanfare Municipale, les Flammes Hérinoises, le Comité des Fêtes des Corons d'Hérin, Art en Mouvement, les Amis de la Pétanque Hérinoise, Chœurs à l'Unisson, Activités Physiques d'Entretien, la Zumba - Mix Danse (H.A.C.L.E), les groupe des Danses du Monde, le club d'Hakko-Ryu, Country-Line Evolution, Convivial Danse, la Batterie-Fanfare de Saint-Waast, les Peluches de Dutemple, le Show-Band et les échassiers d'Aire-sur-la-Lys. **Bravo à tous et merci encore à tous les participants !**

Toutes les photos sur www.ville-herin.fr



Ainés, Solidarité et Logement

L'immeuble « Le Galibot » inauguré aux côtés de Partenord Habitat



Samedi 21 mai, Jean-Paul Comyn et son équipe - dont Dominique Hourez, Adjointe en charge du logement - se sont joints à Max-André Pick, Président de Partenord Habitat, et à ses collaborateurs (Christophe Becuwe, Directeur Général; Marc Alessio, Directeur de Territoires; Gérard Copin, Administrateur ainsi que plusieurs techniciens) pour inaugurer le récent immeuble construit à proximité immédiate du tramway et des lignes de bus, en cœur de ville.

De nombreux locataires, hérissois d'origine ou nouveaux arrivants, étaient présents pour assister à la coupure du ruban inaugural, par Mme Bernadette Sopo, Présidente de la Commission Habitat, Logement et Renovation Urbaine de la C.A.P.H.

Deux logements de types T2 et T4 ont été visités dans la foulée : l'occasion d'échanger avec les locataires entrés en janvier 2016 et d'apprécier la qualité de ces appartements, confortables,

fonctionnels et économes en énergie. Résidents et personnalités se sont ensuite retrouvés à l'Espace Alphonse Delpointe pour les discours et le cocktail.

En introduction, le Maire avait choisi d'annoncer que la Ville avait atteint – et même dépassé ! – le quota de 25% de logements sociaux imposé par la Loi SRU. Un chiffre certes atteint, auquel s'ajoutent avec succès d'autres objectifs : la mixité intergénérationnelle assurée par les différentes typologies de logements, et la préservation du pouvoir d'achat des ménages grâce à la certification Qualitel BBC Effinergie.

Prenant la suite, Mme Sopo fit remarquer que le quartier du Galibot bénéficiait d'une image de grande qualité, confortée par l'aménagement du carrefour tout proche. « Hérisson connaît une forte dynamique en matière d'habitat : sa position géographique est un atout de première importance » a-t-elle ajouté avant de préciser que, depuis la prise de compétence en matière de délégation des aides à la pierre et dans le cadre de sa compétence de l'équilibre social de l'habitat, en 2006, la Communauté d'Agglomération avait pour ambition de proposer un logement adapté aux besoins des populations et de lutter contre la précarité énergétique. Comment ? En soutenant des opérations neuves comme celle-ci, mais aussi en améliorant le parc ancien.

M. Pick clôtura le propos avec enthousiasme. Il parla d'une « grosse opération » proportionnellement à la taille de la Commune, d'un bâtiment de « fière allure ». Il félicita Novalys pour la qualité des finitions de cette résidence achetée en VEFA (« clé en mains ») par le bailleur social, et expliqua que Partenord avait vocation à être le partenaire des grandes villes comme des milieux plus ruraux, à l'image des nombreux projets en cours (Escaudoeuvres, Denain, Iwuy, Petite-Forêt,...).



Financement de ces 44 logements collectifs, pour un montant de 5 174 615 € :

Subvention Etat : 101 400 €

Subvention Conseil

Département du Nord :

76 560 €

Subvention C.A.P.H. : 117 000 €

Partenord Habitat (fonds propres et prêt) : 4 879 655 €

Au revoir, Madame Lebeau...

Le 20 avril 2016 disparaissait Jocelyne Lebeau, figure hérissoise reconnaissable à sa silhouette altière, couronnée de cheveux blancs.

Issue d'une famille originaire de la ville, elle était la fille du pharmacien et prêta parfois main forte à l'officine, dans sa jeunesse.

Plus tard, elle devint directrice d'école à Rouvignies, l'une de ces enseignantes que l'on qualifie avec nostalgie de « sévère mais juste ». Malicieuse, pince sans rire, celle qui détestait qu'on l'appelle « Mademoiselle » possédait une âme généreuse et désintéressée comme le démontra son investissement auprès des donateurs de sang. Une fois sa retraite venue, elle resta fidèle à ses principes et s'engagea dans le C.C.A.S d'Hérin dont elle fut une administratrice rigoureuse. Amoureuse de la langue française et de la bonne orthographe, nous lui dédions ces humbles mots destinés à rendre son souvenir vivant.

Enquête sur les supports de communication municipaux : vos souhaits, nos réponses, les perspectives.



Afin d'améliorer la qualité et l'efficacité du service fourni en matière de communication, la Mairie a lancé en février dernier un sondage destiné à connaître votre rapport à l'information municipale. Utilisez-vous les supports élaborés par la Ville ? En êtes-vous satisfait ? Quelles sont vos suggestions ?

Décryptage des réponses obtenues.

Pour rappel, le questionnaire a été distribué dans l'ensemble des foyers hérinois, avec le magazine [Herin.Com](#) de février. Il était disponible en téléchargement depuis le site internet communal et la page Facebook officielle. Vous aviez presque deux mois pour le renseigner et nous l'adresser.

Le nombre de réponses

Sur environ 1 800 questionnaires distribués... 45 nous sont revenus remplis.

Seulement 2,5 % de la population a donc fait la démarche de participer à cette enquête.

Il va de soi que ces réponses, très partielles, ne peuvent à elles seules représenter l'avis de l'ensemble de la population : c'est dommage !

La parole vous a été donnée, ceux qui l'auront saisie trouveront ici un écho à leurs doléances, par **Christine Bajeart, Adjointe au Maire déléguée à la communication et à l'information**, et **Sabine Lanselle, chargée de communication**.

Les tranches d'âge

Seize personnes de plus de 65 ans et douze de 51 à 64 ans se sont manifestées au travers du questionnaire.

Viennent ensuite huit retours de la tranche 30-40 ans, sept de la tranche 41-50 ans et seulement deux de 19-29 ans.

Aucune personne de 18 ans et moins n'a répondu.

Quels supports d'information municipale connaissez-vous ?

I • Le magazine [Herin.Com](#) (relooké en 2014) arrive en tête avec 43 voix ;

II • L'agenda municipal (distribué jusqu'à présent en décembre, avec le dernier magazine de l'année) avec 37 voix ;

III • Le panneau électronique télétexte situé près de l'église (information municipale couplée à l'information intercommunale) avec 31 voix ;



IV • Le site web officiel www.ville-herin.fr arrive ensuite avec 20 voix ;

V • Enfin, la page Facebook [Herin.Com](#), lancée il y a un an et demi, est connue par 19 des administrés ayant répondu au questionnaire.

Interprétation des résultats

Nous déduisons que ces résultats qui dénotent une préférence pour la diffusion de l'info via le support papier sont liés à la proportion des réponses par tranche d'âge.

Les 51-64 ans semblent ainsi conserver davantage d'intérêt pour une information à laquelle on peut facilement se référer dans le temps, que l'on conserve... Une information moins éphémère, peut-être plus structurée que sur le web ou les réseaux sociaux.

Les 19-29 ans connaissent tous les supports, bien que - étrangement - le site soit un peu moins connu ;

Les 30-40 ans apprécient aussi l'ensemble des outils, avec un bémol pour le panneau électronique ;

Les 41-50 ans connaissent la plupart des moyens de communication existants mais privilégient le papier et le panneau électronique. La moitié des participants à l'enquête n'a pas entendu parler des outils internet ;

Les 51-64 ans préfèrent les supports papier et le panneau électronique, sans négliger totalement les outils web ;

Les plus de 65 ans ont une franche inclination pour le papier. Une seule personne déclare connaître la page Facebook ; aucune n'indique connaître le site internet.

Compte tenu des maigres réponses émanant des plus jeunes, il nous est difficile de déterminer si les outils numériques municipaux les atteignent.

Parmi les outils mis à votre disposition, quels sont ceux que vous utilisez au quotidien ?

Ici aussi, de grandes tendances se dégagent, selon l'âge.

Pour les 19-29 ans ayant pris la peine de s'exprimer, l'utilisation des outils est large et complémentaire, mais s'oriente davantage vers les supports informatiques ;

Dans la tranche des 30-40 ans, le magazine, le site et Facebook sont employés de façon récurrente ;

Du côté des 41-50 ans, l'éventail des réponses est très varié, mais l'usage d'un outil unique par personne ressort sensiblement ;

Les 51-64 ans restent attachés au magazine et à l'agenda. Étonnamment, l'utilisation de Facebook revient régulièrement, c'est une bonne nouvelle !

Enfin, les personnes de plus de 65 ans ont plus particulièrement recours au magazine et à l'agenda. Le panneau électronique est consulté, mais de façon secondaire.



Facebook n'est réservé qu'à de rares exceptions.

Quels autres médias utilisez-vous aussi pour vous informer ?

On retrouve, dans un ordre décroissant : la presse privée, les magazines (territoriaux ou non), la radio et l'affichage.

Sans surprise au vu des réponses précédentes, les sites web généralistes et autres pages Facebook ne sont compulsés que dans une moindre mesure. La vidéo et la web-télé ne remportent aucun succès auprès des sondés ayant répondu au questionnaire.

Le rapport textes-photos dans le magazine « Herin.Com »...

Une large majorité (39 retours sur 45) rapporte un **bon équilibre** entre les textes et les photos.

Le choix entre un « Guide de l'habitant » et l'agenda municipal actuel



Que d'hésitations ! **Entre la conservation de l'actuel agenda de poche** confectionné par une entreprise parisienne et financé par les entreprises locales... **Et son remplacement par un « Guide de l'habitant »**, réalisé en interne et téléchargeable depuis le site internet, **vos opinions étaient la bienvenue pour trancher.**

Or, pas d'opposition vraiment marquée quant à l'une ou l'autre solution... **Quelques voix seulement distinguent une préférence pour un « Guide de l'habitant ».** Ce choix sera donc retenu par le service communication dès cette année.

Plusieurs raisons confortent ce choix : malgré sa jolie présentation et sa large diffusion, la fonction « agenda de poche » ne fait plus le poids face aux smartphones qui intègrent toutes vos données. Par ailleurs, les petites entreprises locales voient leurs moyens s'amenuiser : leur contribution pour sponsoriser l'agenda devient de plus en plus difficile.

Le retour sur investissement (l'efficacité de la publicité émise) est également compliqué à mesurer.

Aussi, la confection d'un guide par le service municipal leur enlèvera ce poids.

La mise en page s'avérera sans doute plus artisanale, mais aura le mérite d'être accessible par tout un chacun depuis le site internet.



Des exemplaires « papier » seront tirés en interne de façon réduite et seront essentiellement remis aux nouveaux habitants, lors de la réception de début d'année.

Notez cependant que **le contenu informatif restera le même !** Vous y retrouverez les numéros utiles, permanences des élus, informations pratiques communales, coordonnées des professionnels de santé et des associations, agenda prévisionnel des manifestations... Le document pourra même être étoffé !

Vos souhaits, nos possibilités

A la première question ouverte « *quelles autres informations aimeriez-vous trouver dans les supports de communication existants ?* », les réponses étaient multiples, parfois pertinentes, parfois étonnantes, parfois difficiles à mettre en œuvre !

Dans la revue, vous aimeriez aussi lire...

- **Les menus de cantine** : c'est difficilement envisageable, dans la mesure où la date de réception des menus définitifs ne coïncide pas toujours avec la date de parution du magazine. Les menus sont néanmoins **accessibles en continu sur le site internet. Leur mise en ligne est immédiatement annoncée sur la page Facebook, avec un lien direct.** Quelques tirages papier sont disponibles en Mairie et au Pôle Jeunesse.

- **Les décès** : l'état civil est listé deux fois par an dans la revue (en juillet et en février) depuis huit ans au moins. Consultez la **Presse Quotidienne Régionale** pour prendre connaissance de la nécrologie au jour le jour (inapplicable avec un magazine trimestriel).

- **Les prix et disponibilités de la salle des fêtes** : nous annoncerons volontiers le tarif de la location de salle. Mais les **disponibilités évoluant chaque jour**, il est indispensable d'appeler le service des « fêtes et cérémonies » pour connaître la vacance des lieux à l'instant T (tél : 03.27.20.06.04).

- **Les résultats sportifs des équipes hérinoises** : avec une parution trimestrielle, ces résultats seraient vite « périmés ». Nous **invitons les associations sportives à nous transmettre les annonces de matchs et résultats**, qui pourront être diffusés sur le site www.ville-herin.fr (c'est déjà le cas dans la rubrique « Actualité des associations »).

- **Les offres d'emploi** : toujours en raison de la fréquence de parution, il est difficile de vous fournir une information fraîche. Les **offres transmises** par le service « emploi et formation » municipal sont **systématiquement mises en ligne sur la page Facebook Herin.Com**, qui permet une diffusion instantanée et par conséquent, une grande réactivité.

- **Les règles de stationnement dans les rues** : un rappel pourra être inséré lors d'une prochaine parution... Mais le Code de la Route n'a pas sa place ici.

- **Les indemnités du Maire et des élus** : les indemnités varient selon la strate démographique. Pour les Communes comprenant 3 500 à 9 999 habitants, l'indemnité mensuelle du Maire est de 2 090,81 euros bruts et 836,32 bruts par Adjoint (voir le site web : <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/>).

- **Le budget des services municipaux** : en s'appuyant sur la comptabilité analytique existante, une **présentation fonctionnelle** pourra être exposée dans ce magazine au moment du Compte Administratif, par exemple. Nous y reviendrons.

• **Des infos pratiques de la vie quotidienne/compte-rendu des manifestations communales/club du 3ème âge** : ces sujets sont déjà évoqués dans le magazine ! Mais n'oubliez pas que **les outils de communication sont complémentaires** : prenez le temps de les consulter, vous trouverez forcément ce que vous cherchez, de manière plus ou moins détaillée, selon les possibilités qu'offrent les supports.

Très logiquement, les articles et photos sont plus développés sur le site web et/ou Facebook, où l'espace de stockage est large voire illimité. Ce qui n'est pas le cas du bulletin municipal.

Par ailleurs, l'actualité des **associations** varie : **chacune est mise à l'honneur, tour à tour**, en fonction des informations qui nous parviennent. L'idée est de faire plaisir à chacune d'entr'elles, sans distinction.

• **Des bulletins d'amélioration/boîte à idées** : la mise en place d'une **boîte à idées est envisagée dans le cadre du développement de l'affichage** (voir le paragraphe « conclusions et perspectives »).

Sur Facebook et le site internet, vous aimeriez aussi trouver...

• **Des portraits de bénévoles** : chaque association a la possibilité de faire valoir ses événements dans la revue à condition de transmettre les informations en temps et en heure. A cette occasion, il est tout à fait envisageable de mettre à l'honneur le ou les bénévole(s) impliqué(s) dans l'organisation d'événements associatifs. **Un rendez-vous avec le service communication est alors à prévoir pour organiser une interview.**

Rappel : le magazine est consultable sur le site web (lien direct sur la page d'accueil) ; chacune des parutions est annoncée sur le réseau social Facebook.

• **L'agenda des manifestations, à l'avance** : ce type d'information est déjà diffusé sur la fan-page !

• **Des dates-clés et inscriptions** : c'est déjà le cas également... Si vous ne consultez pas Facebook au quotidien, pensez à remonter le fil d'actualité de la page ! A noter : ces renseignements sont aussi mis en ligne sur le site web, avec un accès 24/24h.

• **Les comptes-rendus* de Conseils Municipaux** : ici aussi, les décisions sont consultables sur le site internet www.ville-herin.fr depuis la page d'accueil. Vous pouvez lire les comptes-rendus sous version papier en Mairie mais aussi à l'extérieur, grâce aux panneaux d'affichage situés à la droite de l'entrée. Un tirage papier en 1 800 exemplaires serait coûteux et n'est sans doute pas indispensable. (* et non pas les procès-verbaux)

• **Des informations sur les TAP** : des renseignements peuvent être obtenus à ce sujet auprès de Mme Gosselin, coordinatrice Jeunesse, ou auprès de Mme Zoccali, Adjointe déléguée. Nous ferons en sorte d'élargir l'information qui s'y rapporte, en partenariat avec le service concerné.

• **Plus d'interactions entre les habitants (partage de passions)** : la page Facebook est en priorité dédiée à l'information territoriale. D'autres pages « loisirs » sont plus adaptées aux échanges entre habitants (par exemple « Tu es de Hérin si... »).

• **Une page sur les améliorations d'Hérin** : la page Facebook [Herin.Com](https://www.facebook.com/Herin.Com) est déjà le reflet de l'action municipale dans de très nombreux domaines : culture, fêtes, travaux, environnement, jeunesse, emploi, aînés, etc.

Sur l'agenda/le guide de l'habitant, vous aimeriez lire...

• **Le récapitulatif du site** : c'est difficile à concevoir, au vu de la quantité de renseignements en ligne. Le support papier implique forcément une sélection d'informations, les plus pratiques et utiles au quotidien.

• **Des activités pour les plus jeunes à faire aux alentours** : le sujet est trop vaste pour être répertorié dans ce type de support. Des structures spécialisées existent pour vous renseigner ! Néanmoins, la page Facebook [Herin.Com](https://www.facebook.com/Herin.Com) se fait déjà le relais de plusieurs partenaires (Office du Tourisme de la CAPH, Parc Naturel Scarpe Escout, etc) pour vous donner des idées de sorties en famille. Il suffit de cliquer sur le lien pour un accès direct !

Vos suggestions

Plus de trente suggestions aux thématiques très éclectiques nous sont parvenues.

Nombre d'entre elles ne peuvent trouver une réponse immédiate mais toutes ont été portées à la connaissance du Maire et de ses Adjoint(e)s.

Voici notre réponse aux autres :

« Mettre les informations pratiques en première page car je ne lis pas le magazine jusqu'au bout »... Dans notre ligne éditoriale, les annonces viennent logiquement après les pages rétrospectives. **Allez directement aux pages qui vous intéressent !**

Pour rester dans la rubrique « Notez-le » : sachez que nous nous efforcerons de rendre cette rubrique plus lisible à l'avenir, même si les possibilités de présentation sont restreintes !

De la même façon, envoyer les informations pratiques aux administrés par e-mail est difficilement gérable en raison de leur fréquence et de leur variété.

Pour ce qui regarde l'utilisation de la messagerie privée « Facebook » : il s'agit ici d'une fan-page et non d'un compte classique. Nous vous invitons à utiliser l'e-mail de la Mairie pour toute demande : contact@ville-herin.fr

Vous nous avez également indiqué vouloir trouver plus de photos des manifestations dans le magazine, et moins d'élus : avec une pagination plus étoffée, le nombre de photos pourra partiellement être augmenté. Mais nous serons toujours conditionnés par un nombre de pages limité ! Encore une fois, nous vous invitons à vous orienter vers les outils informatiques qui offrent bien plus de possibilités en termes d'espace.

Au sujet de la distribution, parfois tardive, du magazine... Dans un souci d'économie, les élu(e)s se chargent de sa distribution dans tous les quartiers. Elle est donc variable, en fonction de leurs disponibilités.

En dehors du sujet « communication », le manque de primeur ou d'une épicerie a été relevé. Nous y répondons brièvement ici en rappelant que deux marchés (le mercredi, Place de Verdun et le samedi, Place Roger Salengro) existent et proposent des marchandises variées et fraîches. **Faute de clients, ils agonisent... Pourquoi ne pas profiter de ces services de proximité ?**

Par ailleurs, Hérin a eu une supérette : peu fréquentée, elle a fermé. La rivalité des grands supermarchés tout proches n'aide pas le petit commerce : c'est une réalité, il faut en tenir compte.

Conclusions et perspectives

Prenons un peu de recul. Remettons-nous en question... Comparons avec les Communes de taille similaire... La ville fait-elle assez d'effort en matière de communication ?

Hérin est une Commune de 4 000 habitants et s'enorgueillit de disposer de nombreux outils de communication efficaces, même s'ils peuvent toujours être améliorés :

- Un magazine trimestriel,
- Un site internet,
- Un fan-Page Facebook,
- Un panneau télétexte électronique
- Un agenda/guide municipal

Ils sont quotidiennement mis à jour par un seul agent et sont pensés de manière à être le moins onéreux possible.

La Ville use également d'autres canaux pour vous atteindre :



• **La presse privée** (ex : Voix du Nord/ Observateur du Valenciennois), même si ces titres restent libres de diffuser ou non les infos émanant de la Commune ;

• **L'affichage** en Mairie, au Pôle Jeunesse et via les Communes environnantes ;

• **Les pages Facebook ou sites web extérieurs** (ex : Voix du Nord/Tous les Valenciennois Ici) ;

• **Une radio locale** (Radio-Club Wallers sur 107.7 FM)...

Dans le cadre de sa mission de service public, la Mairie fait en sorte de communiquer largement (diffusion dans votre boîte aux lettres, accès 24h/24...).

D'une manière ou d'une autre, l'information municipale doit donc vous parvenir !

Chers administrés, de votre côté, essayez d'y être attentif... Car votre volonté de vous informer entre également en ligne de compte.

Beaucoup de travail reste à mener !

Nous ferons en sorte de tenir compte de vos remarques mais gardez à l'esprit que Rome ne s'est pas faite en jour...

Gardons le contact ! Vous avez des suggestions, un problème, une interrogation et souhaitez en discuter ?

Utilisez l'adresse e-mail de la Mairie contact@ville-herin.fr ou prenez rendez-vous avec les élu(e)s, lors de leurs permanences (téléphonez au 03.27.20.06.06).

L'analyse de vos réponses démontre que des efforts d'amélioration doivent être poursuivis en matière de communication et d'information.

Sur proposition de Christine Bajart, Adjointe au Maire, Pauline Hourez, Conseillère Municipale, de la Commission et du Service Municipal rattachés, le Conseil Municipal sera invité, dans les mois à venir, à entériner les **démarches suivantes** :

• **Magazine Municipal** : passage de 5 parutions de 16 pages par an à **4 parutions de 20 pages par an**, avec une meilleure lisibilité en ligne de mire... Cela sans augmenter l'enveloppe financière consacrée à cet outil ;

• **Refonte du site internet officiel**, en s'appuyant sur la charte graphique du magazine : **effectuée en interne**, avec la contribution de Michaël Richard et Sabine Lanselle, agents municipaux. **Un auto-entrepreneur hérinois supervise déjà cette nouvelle création**, afin de vous garantir un site fonctionnel, ergonomique et fiable ;

• Dans l'idée d'**optimiser l'affichage municipal et associatif**, la création d'un « **Pôle Information** » est à l'étude à l'angle des rues Suzanne Lannoy-Blin et Jules Guesde.

L'accent sur l'information sera également mis en Mairie (à l'intérieur, dans le sas d'entrée et à l'extérieur, de façon à être accessible à tous) grâce à un aménagement spécifique (multiplication de vitrines et présentoirs neufs) ; l'étude des devis reçus est en cours.

L'achat de matériel étant à budgéter, tous les quartiers ne pourront en être pourvus en même temps.

• **Mise en place d'un « Guide de l'Habitant »** : en remplacement de l'actuel « agenda municipal ». Comme indiqué en page 10, il sera réalisé en interne, et **téléchargeable par tous depuis le site internet**.

• **Développement du marketing territorial par le biais de supports mobiles** : utilisables lors d'événements marquants. L'achat d'un **kakémono** et d'un **calicot** parés des **couleurs de la Ville**, permettra de promouvoir aussi les supports de communication municipaux ;

• Dans cette optique, les élu(e)s réfléchissent également à **la modernisation de son logotype**, éventuellement **assorti d'un slogan**, deux symboles forts permettant **d'identifier visuellement le territoire** et son positionnement.

• **La mise à jour du plan de la ville** est devenue indispensable, la dernière version datant de **2003**. Des prestataires spécialisés seront prochainement démarchés afin de recenser les diverses possibilités et de les chiffrer. L'actualisation du plan tiendra compte des dernières résidences construites (« Le Galibot », « Le clos vert », « Le clos Victor Hugo »...).



Vie Culturelle et Associative

La soirée Gospel a été un succès !



Ceux qui ont assisté à ce **spectacle gratuit** proposé par la **Commission Municipale de la Culture** – sous l'égide de **Christine Bajart, Adjointe déléguée** - ne démentiront pas !

Le public nombreux a immédiatement succombé au charme du collectif lillois « Les Voix de l'Âme et de la Soul » (l'Âme Strong) ce samedi 23 avril à l'église d'Hérin !

Symphathiques et charismatiques, **Alexandre** (à la guitare et au chant), **Yves et Marie** (au chant) ainsi qu'**Akim** (aux percussions) ont transporté les spectateurs aux confins des Etats-Unis au gré de **morceaux de gospel religieux ou moderne, de reprises étonnantes** (« Sweet dreams », « Roxanne ») et de **titres plus jazzy, bluesy et soul**... Evidemment !

Sans artifices, jouant sur **leurs voix tantôt chaudes et puissantes résonnant en cascade, tantôt haut-perchées**, époustouflantes, les artistes ont réussi le pari de faire **se lever la salle, de la faire chanter, danser, vibrer, applaudir, en re-demander !**

Un moment de **pur bonheur** durant lequel on s'est laissé porter - fermant les yeux - indifférent au temps filant à l'extérieur.

Après un **clin d'oeil à Prince** (« Say a little prayer » d'Aretha Franklin) et **une église en transe sur « Happy Day »**, on s'est quitté, le sourire aux lèvres, le corps et le cœur gonflés de **bonnes vibrations** en se disant... A bientôt !

Avec « 1974 », Arnaud Codeville signe son 2^{ème} roman « made in Hérin »

L'auteur de « **La tour de Selenite** » sorti en juin 2015 est un indépendant assumé puisqu'il fonctionne délibérément sans maison d'édition. **Après un succès encourageant** (son premier roman s'est écoulé à plus de 1 200 exemplaires, sans compter 1 500 e-books), **cet électron libre nous refait basculer dans son univers diabolique et terrifiant avec un nouveau titre bien mystérieux... Enquête.**

Quand « 1974 » est-il sorti ? Doit-on le considérer comme une suite à « La Tour de Selenite » ?

Non du tout, ce **n'est pas une suite** mais un « one-shot ». Il se passe toujours dans le **même univers et le même thème : terreur/fantastique**. « 1974 » est sorti en format broché le 13 avril 2016 et en format numérique (sur Amazon) le 1er mai.

L'inspiration vous est-elle venue plus facilement suite à la parution de votre premier roman ? Aviez-vous la pression ?

Pour « 1974 », **je me suis beaucoup plus appliqué**. Je l'ai écrit en un an contrairement à mon premier roman où je n'ai mis qu'un trimestre. Après le succès inattendu de « la Tour », **j'avais terriblement peur de décevoir mon lectorat**. Je voulais que mon prochain roman soit au moins égal à son succès.

Pouvez-vous nous dévoiler la trame de l'histoire ? Y retrouve-t-on des personnages de votre premier roman ?

C'est l'histoire de Joël, un flic tourmenté, détruit par la vie un an plus tôt. Avant d'être définitivement mis sur la touche, son supérieur lui confie une dernière enquête, un simple cambriolage... en apparence... ! Mais pas d'anciens personnages ici, je fais juste quelques clins d'œil à « La tour de Sélénite » au détour de quelques phrases.

Vous commencez à bien vous faire connaître ! Si ce n'est pas indiscret, comment vivez-vous cette nouvelle notoriété ?

C'est surtout **avec la sortie de « 1974 » où ma notoriété a fait un bond** en avant. Enfin ce n'est que virtuel. Effectivement, il n'y a pas un jour où je reçois des emails de remerciements. C'est génial !

Comment ce livre a-t-il été accueilli par votre public, par vos pairs ?

Beaucoup le trouvent plus abouti que « La tour de Sélénite » et beaucoup le préfèrent. L'histoire est bien plus travaillée. **Sur Amazon, « 1974 » est dans le top 100 Kindle depuis sa sortie et classé 1er de trois catégories** (terreur, fantastique et surnaturel). Deux mois après sa parution, « 1974 » s'est écoulé à plus de 3 000 exemplaires !

Vous êtes en pleine promotion de « 1974 » mais avez-vous déjà des projets pour la suite ?

J'avais l'intention de prendre une pause jusqu'au moins septembre. **Mais la tentation est trop forte, j'ai dû recommencer et toujours dans le même registre : l'horreur.**

Où peut-on trouver votre nouvel ouvrage ?

Il est disponible en format broché dans les Furet du Nord, certaines librairies du Nord-Pas-de-Calais, à l'espace culturel de Bellaing et sur mon site internet www.arnaudcodeville.fr. Et en format numérique sur Amazon.





Concours caritatif de mars au profit de l'association « Un fauteuil à la mer »...
Suite à la destruction d'une plage aménagée pour les personnes
en fauteuil lors d'une violente tempête le 11 janvier 2016.

Vie Culturelle et Associative

Les amis de la pétanque hérinoise, une association qui a du cœur !

Depuis plus de six ans, l'association propose aux hérinois et aux personnes extérieures de pratiquer la pétanque comme activité de loisirs. Progressivement, celle-ci a développé son activité en proposant des inter-clubs. La nouveauté de cette année restera la participation du club à l'Union des Comités et d'Associations de Pétanque Amateur (UCAPA).

Outre l'activité initiale, elle s'associe également aux événements de la Commune (fête du chti-village) et met en place un concours caritatif. Cette année, le club a souhaité faire don des bénéfices de ce concours à l'association « un fauteuil à la mer ». L'an prochain, les bénéfices seront reversés à la ligue contre le cancer.

L'association a pour projet d'ouvrir une session pour les enfants de 6 à 15 ans. Elle remercie par ailleurs M. Seghier et M. Gauthier qui se portent volontaires pour encadrer ce public. En Mars, M. Seghier a passé une formation nécessaire pour l'encadrement des jeunes. Toujours dans le but d'accueillir en toute sécurité ses usagers, l'association financera la formation PSC1 à ses deux bénévoles.

Pour plus de renseignements, contactez : Jean-Christophe Valin au 06.51.33.88.59.

Le FJEP Hérin Basket gagne et recrute !

Le président du FJEP Herin Basket, Patrick Objoie, félicite les Poussins qui ont fait une belle deuxième partie du championnat D6 en finissant premiers invaincus en deuxième phase, et pour avoir gagné la finale du district Valenciennois le 28 mai 2016.

Le club d'Hérin a toujours été un bon club formateur comme le prouvent les joueurs et

joueuses Nationale 2, minime France, cadette France et espoirs pro B !

Tous ont débuté et ont été formés au FJEP Herin Basket... aussi n'hésitez pas à rejoindre l'association lors de la prochaine saison !

Les enfants souhaitant découvrir ce sport collectif populaire et ouvert aux filles comme aux garçons seront les bienvenus !

Contactez le 07.61.66.53.78



L'Harmonie Batterie Fanfare cherche de nouveaux musiciens

L'Harmonie Batterie Fanfare Municipale a organisé son assemblée générale le 12 mars 2016.

Au cours de celle-ci, le bilan financier 2015 a été présenté, une minute de silence a été tenue en mémoire de M. Laude et les membres de la commission et du bureau ont été réélus.



Pour que cette association puisse continuer à ravir son auditoire, manque encore quelques bonnes volontés mais surtout des passionné(e)s !

Pour tous renseignements n'hésitez pas à vous rapprocher de :

M. Daniel Minair (chef de l'harmonie) au 06.43.08.06.66

• ou de M. Xavier Hollin (chef de la batterie) au 06.63.90.66.58

• ou encore de M. Daniel Hollin (président) au 07.81.65.63.69

A vos instruments !

Des résultats encourageants pour les Flammes Hérinoises

Lors de l'A.G de début d'année, la secrétaire, Virginie Donzel, avait retracé l'année sportive 2014-2015, qui laissait apparaître des résultats encourageants et un thème apprécié du public.

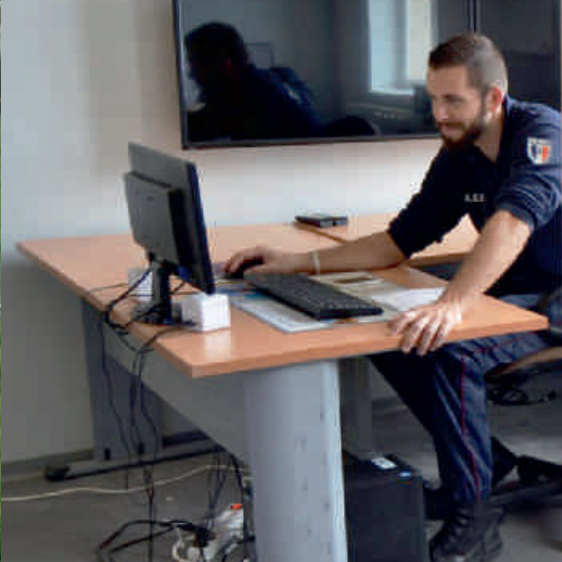
Parmi l'effectif 2016 de vingt-six majorettes, il faut encore saluer la présence remarquable d'un garçon ! N'hésitez pas à venir grossir les rangs !

Côté finances, de nouvelles tenues avaient été annoncées, bientôt complétées par des

plumes et des bottes, indispensables aux panoplies.

Le bureau avait été réélu à l'unanimité dans la foulée, et la présidente, Claudine Kern, avait tenu à remercier son équipe très présente. Le Maire avait conclu en insistant sur l'importance du bénévolat et sur le plaisir de voir la ville d'Hérin aussi bien représentée dans le Nord. Prochain rendez-vous lors du repas dansant d'Halloween (31/10/16).





Travaux, sécurité et voirie

*Le bureau des Agents de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P) ** a été déplacé au 1^{er} étage du bâtiment P.M.I (derrière La Poste). A l'instar de leurs collègues des **Services Techniques et Espaces Verts**, les agents bénéficient d'un espace de travail confortable et adapté au versant plus administratif de leur mission.

Le vaste local de la Protection Maternelle et Infantile (sanitaires et bureaux) a ainsi été progressivement réhabilité par les services techniques municipaux (pose de fibre de verre, peintures, plafonds et sols, carrelage, électricité sur les trois niveaux, etc) ainsi que par une association de réinsertion, à moindre mesure.

Débutés en septembre 2015, les aménagements se poursuivent encore à l'heure de la rédaction de ce magazine. En effet, **le service des sports devrait occuper le dernier des bureaux disponibles à l'étage après la rentrée**, tandis que **le service jeunesse prendrait ses quartiers au rez-de-chaussée**, afin de pouvoir continuer à accueillir du public... Ceci en raison de la **future exploitation du Pôle Jeunesse en crèche**. Le niveau supérieur accueillera pour sa part deux salles de réunion, la dernière pièce étant réservée au serveur informatique.

Notez que ceci ne bouleverse en rien les habitudes des familles fréquentant les médecins de la P.M.I : les visites continueront à se faire au rez-de chaussée, comme c'est déjà le cas.

***Coordonnées des A.S.V.P :**
Tél : 06.77.83.66.70
Mail : asvp.herin@ville-herin.fr



La vidéo-protection se met en place



Cela vous a été annoncé dans les précédentes éditions de ce magazine, et cela ne vous aura sans doute pas échappé : **la phase 1 du déploiement de la vidéo-protection a démarré en juin, avec l'installation de quinze caméras et du centre de supervision.**

Un premier quartier de la ville (église, mairie, place R. Salengro, salle de sports, salle des fêtes, restaurant scolaire...) est actuellement intéressé par cette **action de sécurité publique.**

La mise en service des caméras sera effective courant juillet. Des panonceaux identifiant les sites publics observés seront apposés, pour votre information.

La prochaine phase de l'opération se déroulera en fin d'année, dans un autre secteur de la ville.

Il est à noter que **ce dispositif sera utilisé dans des buts précis**, à la fois préventifs et répressifs, afin de gérer au mieux des risques identifiés, et de réduire, autant que possible, la délinquance.

Coupure de l'éclairage public, la nuit : Hérisson est aussi concernée

Dans le cadre de l'application de la trame noire inscrite dans le Pacte Territorial de La Porte du Hainaut,

Dans le but de **limiter la pollution lumineuse et d'économiser** afin de remplacer les ampoules actuelles par des leds,

**L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
SERA ÉTEINT
DE 23 HEURES
À 5 HEURES DU MATIN**

**À COMPTER DU
LUNDI 18 JUILLET 2016.**

Lancement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Le contexte

Mars 2014 : la loi **ALUR** rend caducs les Plans d'Occupation des Sols au 31 décembre 2015 sauf si l'intercommunalité lance un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Avril 2015 : **Transfert de la compétence** « Plan Local d'Urbanisme » des communes à l'intercommunalité.

Octobre 2015 : **Prescription** du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Pourquoi engager l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ?

Le PLUi, une opportunité à plusieurs titres :

- **Mutualisation des moyens** à l'échelle intercommunale,
- Réflexion d'un **projet de territoire solidaire et cohérent** pour les 46 communes.

Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal ?

Le PLUi est à la fois un document de planification et un document réglementaire. **Il organise et oriente les initiatives en matière d'urbanisme pour les 10 à 15 prochaines années à l'échelle des 46 Communes membres de la CAPH.** L'objectif est de réfléchir à une stratégie de développement du territoire qui, dans l'intérêt général, apporte des réponses durables et cohérentes aux défis à relever.

Le PLUi est également un **outil réglementaire**. Il met en place une sorte de « boîte à outils » qui permet de mettre en œuvre le projet de développement retenu pour la CAPH. **Ce projet se réalisera par les initiatives privées et publiques que les Communes autorisent via les pouvoirs du Maire de délivrer les permis de construire et d'aménager.**

Cette **articulation entre l'échelle communale et intercommunale est fondamentale** et explique l'indispensable co-construction Communes/CAPH du PLUi.

Quel est l'encadrement réglementaire de la démarche ?

Conformément à la réglementation, la démarche de **PLUi respectera les grands principes** suivants :

- La co-construction du projet entre les Communes et La Porte du Hainaut,
- L'étroite collaboration avec les partenaires et les forces vives du territoire,
- La prise en compte de l'environnement tout au long de la démarche,
- Le respect des orientations et des objectifs des documents supra-communautaires comme le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Valenciennois.

La co-construction du PLUi et l'association des partenaires institutionnels

Bien que la démarche soit portée par La Porte du Hainaut et que le document reflète un projet commun de développement du territoire à l'échelle intercommunale, **le PLUi ne peut se réaliser qu'en étroite collaboration avec toutes les communes.**

Il s'agit véritablement d'une co-construction, d'une **stratégie globale**, car la Communauté d'Agglomération de **La Porte du Hainaut souhaite que le PLUi ne soit pas déconnecté de l'échelle locale**, et soit établi en tenant compte des différentes dynamiques du territoire, et **en mettant en valeur ses spécificités.**

Les partenaires institutionnels comme la Région, le Département, le SITURV, le Parc Naturel Régional ou encore les services de l'Etat seront également associés à la démarche.

La concertation

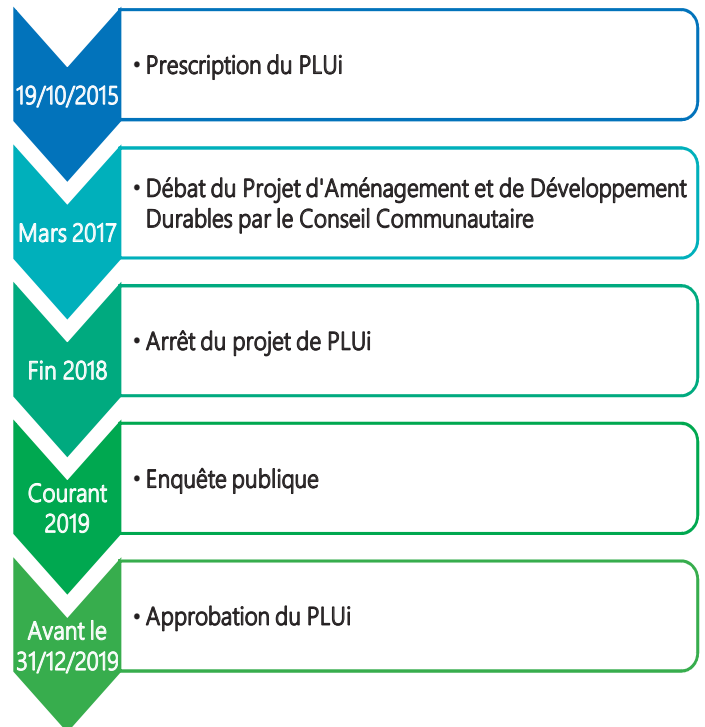
Les habitants et les acteurs locaux seront informés de la démarche à travers :

- le journal communautaire **HORIZONS** (exemple : 1er article dans la parution du mois d'Avril),
- **les bulletins municipaux**,
- le **site internet de la CAPH**, qui donnera toutes les informations nécessaires et comportera un espace « Foire aux questions »,
- un **document explicatif et pédagogique mis à la disposition des habitants dans toutes les mairies**,
- des **registres de concertation disponibles** dans chacune des 46 communes ainsi qu'au siège de la CAPH pour que **les habitants du territoire puissent y inscrire leurs idées, suggestions et questions**,
- des **réunions publiques** seront également organisées, (dès 2017)
- une **enquête publique** se tiendra après l'arrêt du projet du PLUi (2019)
- Dans la **presse locale**.

Quelle sera la durée de la démarche ?

- Lancement officiel de la démarche : **23 février 2015**
- Fin prévue : **décembre 2019**

Quel est le calendrier prévisionnel ?



En attendant l'approbation du PLUi, quelles règles s'appliquent ? Qui délivre les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme ?

Jusqu'à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, les documents d'urbanisme des communes restent en vigueur. Les autorisations d'urbanisme, comme les permis de construire par exemple, sont donc **délivrés selon ces règles par les Maires** des communes.



Urbanisme et Environnement

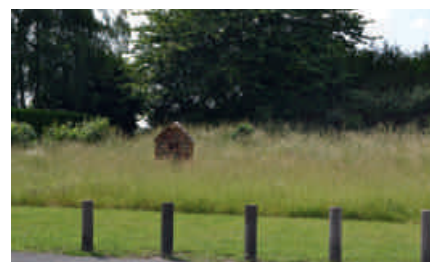
Hérin mise sur les fleurs !

Chaque année, la Municipalité tâche d'**embellir les quartiers** en déployant œillets d'Inde et de Chine, surfinias, géraniums, bégonias ou impatiences de Nouvelle-Guinée... Grâce à l'implication de l'équipe des **Espaces Verts** et à une organisation méticuleuse, Hérin s'est parée de jolis pots géants, de jardinières débordantes et de massifs colorés. Composant avec une météo particulièrement pluvieuse (et des vols à répétition), les fleurs se sont épanouies un peu tardivement mais la saison estivale est bien là ! Les **entrées de ville** ont retrouvé les berlines fleuries, les **entrées de cimetière** sont plus accueillantes et de nouvelles rues ont reçu leur lot de bacs verdoyants (rues A. Caron, G. Delory, A. Croizat, 8 mai, etc).



Préserveons la biodiversité !

Hérin s'est engagée dans une démarche écologique, en signant la Charte de l'Eau, en février 2015. Depuis, elle met progressivement en œuvre des **méthodes alternatives de jardinage** qui **préservent les ressources en eau** et leur qualité : cela passe par la **suppression des pesticides**, le **ré-enherbement spontané** ou encore l'**implantation d'hôtels à insectes** qui va de pair avec la **gestion différenciée de certains espaces de tontes**. L'espace vert situé dans le virage de la rue E. Zola ou celui de la Cité du 19 mars offrent de belles illustrations de ce que l'on appelle le **fauchage tardif** (démarche volontaire), qui contribue à **préserver** les espèces végétales et animales.



Ecoliers écolos ☺

Profitant du (rare) bon temps, **Jérémy, responsable du service des Espaces Verts**, a proposé une **animation intéressante** et « très 21^{ème} siècle » aux jeunes **élèves de l'école maternelle F. Joliot-Curie**.

Les 9 et 10 juin, les enfants de moyenne et grande sections se sont lancés dans l'**aménagement d'un tout nouvel hôtel à insectes**, fabriqué à l'aide de bois de palette récupéré.

Une façon inspirante de les **sensibiliser à la protection de la nature et aux petites bêtes** qui nous entourent, en apprenant à les **reconnaître et à les respecter**.



La Porte du Hainaut compte aujourd'hui six déchèteries : à Denain, Douchy-les-Mines, Hérin, Mortagne-du-Nord, Neuville-sur-Escaut et Saint-Amand-les-Eaux



LES ADRESSES DES DÉCHÈTERIES

Dépôt gratuit pour les particuliers sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile - Infos : 03.27.43.70.99

LES DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE

En été, les horaires sont valables dès le 1^{er} mars - En hiver, les horaires sont valables dès le 1^{er} novembre

- **DENAIN (fermée le lundi)**
Route d'Haveluy CD40
ÉTÉ : mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 18h30 ; le dimanche de 9h à 12h
HIVER : mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h ; le dimanche de 9h à 12h
- **DOUCHY-LES-MINES (fermée le jeudi)** Route de Lourches
ÉTÉ : lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 18h30 ; le dimanche de 9h à 12h
HIVER : lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h ; le dimanche de 9h à 12h
- **MORTAGNE-DU-NORD (fermée le mardi)** Place de la Gare
ÉTÉ : lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h30 ; le dimanche de 9h à 12h
HIVER : lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h ; le dimanche de 9h à 12h
- **NEUVILLE-SUR-ESCAUT (fermée le mercredi)** Rue Piérone
ÉTÉ : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 18h30 ; le dimanche de 9h à 12h
HIVER : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h ; le dimanche de 9h à 12h
- **HÉRIN (fermée le mercredi)** Rue Louise de Bettignies, Rouvignies
ÉTÉ : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 18h30 ; le dimanche de 9h à 12h
HIVER : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h ; le dimanche de 9h à 12h
- **SAINT-AMAND-LES-EAUX - ZA du Moulin Blanc, rue du champs d'Oiseaux (entrée 2)**
ÉTÉ : du lundi au samedi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 18h30 ; le dimanche de 9h à 12h
HIVER : du lundi au samedi de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h ; le dimanche de 9h à 12h

Ne tondez pas votre pelouse n'importe quand !

Une norme européenne limite le bruit d'une tondeuse homologuée à 96 dB. **Rappel : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'engins à moteur thermique ou électrique ne peuvent être réalisés que durant ces créneaux :**

- Du lundi au vendredi : 8h30/12h - 14h/19h30
- Le samedi : 9h/12h - 15h/19h
- Le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h

Le fauteur de bruit encourt une contravention de 3^{ème} classe (amende de 450 €).

UNE BONNE ALTERNATIVE POUR VOS DÉCHETS VERTS : LE COMPOSTAGE !

Il transforme vos déchets de jardin et de cuisine en un terreau riche (et gratuit) en humus, utilisable au jardin, en jardinière ou sur les pelouses.

LES AVANTAGES :

- ✓ production d'un engrais gratuit,
- ✓ moins de déplacements à la déchèterie,
- ✓ moins de déchets.

POINT INFO DÉCHETS : 0800.775.537 (Appel gratuit depuis un poste fixe)

La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération



Les articles publiés ci-dessous, portant sur des questions municipales, sont rédigés par chacun des groupes politiques et n'engagent que leurs auteurs. Conformément à la Loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, les groupes politiques représentés au Conseil Municipal disposent d'un espace d'expression. Cet espace restera vierge lorsque le texte ne nous sera pas parvenu (ou sera parvenu hors délai). En référence au règlement intérieur du Conseil Municipal modifié le 23 septembre 2014, les règles suivantes doivent être respectées : forfait de 2 000 signes (+/- 10% ; ponctuation comprise), soit environ 25 lignes ; dans l'espace ainsi réparti, sont inclus les titres ; le nom du groupe n'est pas comptabilisé dans le forfait.



HERIN EN FORCE

Chères Hérinoises, Chers Hérinois,

Les vacances arrivent, les gens pensent à s'évader des contraintes et oublier les soucis journaliers. Cependant, nous ne restons **pas insensibles aux événements actuels** et nous avons une pensée pour **les victimes des intempéries** qui ont frappé une majorité des régions françaises et **aux victimes françaises et étrangères des attentats** qui touchent les citoyens du monde.

Le **carrefour** qui a causé tant de désagréments est aujourd'hui **opérationnel**. Constat est que **le groupe « Hérin en Force »** essaie de répondre à vos **besoins et de remédier**, dans la mesure du possible, aux problèmes quotidiens. **Il n'est donc pas nécessaire d'être insultant ou de tirer des jugements à la hâte**, car nous conduirons toujours nos projets **dans l'intérêt des hérinois**. **L'aménagement de la plaine sportive a commencé**, mise à niveau des terres et lancement de l'appel d'offres pour la construction des différentes structures (terrains de football, vestiaires...). De plus, **des caméras de vidéo-protection ont été installées** afin d'améliorer la surveillance des établissements publics. Dans la continuité de nos promesses électorales, le **centre PMI est en train d'être rénové** (des bureaux sont aménagés au premier étage ainsi qu'un local technique au second étage) **en vue de permettre la création d'une crèche en lieu et place du Pôle Jeunesse**.

Le **fleurissement** de la Commune a été agrémenté par la mise en place de grandes jardinières devant la Mairie ainsi que dans différentes rues ; les écoles n'ont pas été oubliées. **Pour réduire la vitesse, une étude a été faite avec les Communes voisines** de Prouvy et Rouvignies, et de **nouveaux panneaux d'agglomération** ont été posés afin de limiter la vitesse à 50 km/h sur le CD 70 avant l'entrée d'Hérin. Nous avons le **regret de constater des dépôts sauvages dans la ville et ses alentours**. Cela reste **étonnant avec la mise à disposition d'une déchèterie** permettant à la population **de déposer gratuitement tous les déchets** sans exception. Au cours de l'année d'autres travaux verront le jour pour le bien des Hérinois.

Cordialement, **Bernard DEGROS**



Ensemble pour Hérin ...

Liste d'Union et de Rassemblement pour l'intérêt Communal



Michel Bassez
Conseiller Municipal,
Maire Honoraire,
Président de la liste PCF,
Front de Gauche,
et du Groupe
« Ensemble pour Hérin »

Chères Hérinoises, chers Hérinois,

Conseil Municipal du 3 mars 2016, l'affectation des résultats budgétaires 2014 – 2015... dégage un excédent global de fonctionnement de 1 167 263, 36 € mais en déduisant **le déficit d'investissement** de 695 668,46 €... L'excédent de clôture **se réduit** donc à 471 594,90 €. **Les investissements prévus et annoncés** pourront donc être réalisés. **Comment ?** Tout d'abord en recherchant immédiatement des subventions extérieures... Si l'on en croit les dernières déclarations gouvernementales... Tout est possible ! Sur ces bases nous avons donc voté le budget 2016 en donnant aussi notre accord pour lancer un emprunt de 1 200 000 € afin que la trésorerie ne soit pas fragilisée.

Rue Emile Zola CD70 pour la réalisation du rond-point « le Galibot » chaque partenaire doit prendre ses responsabilités financières et non tout laisser sur le dos des contribuables hérinois !

L'inauguration récente par Partenord « Le Galibot » rappelle avec pertinence qu'à l'origine du projet, seuls 11 élus du précédent mandat ont donné quitus pour la vente des terrains. Aujourd'hui les grands gagnants dans cette opération restent le Conseil Général, le SITURV et Novalys. **Pour nous, les nouveaux locataires sont les bienvenus.**

En effet le **SITURV** rentabilise sa ligne avec les nouveaux arrivants. Novalys souhaite revendre à la commune une grande parcelle qui était destinée à la construction d'un **Cabinet Médical**. Le **SITURV**, encore lui annonce aussi qu'il ne réalisera pas son projet d'origine (les parkings) qui nous font tant défaut. A ce propos, **que vont devenir les terrains** situés derrière les habitations de la rue Gustave Delory ? Qu'en pensent les riverains ?

Enfin le Conseil Général du Nord, encore lui, a décidé de ne pas participer au financement du carrefour utile et sécuritaire du Galibot, et Novalys encore moins... Au final c'est donc la **commune qui financera** une grosse partie de cette réalisation. Rappelons que les rues Emile Zola, J. Jacques Rousseau et Gustave Delory sont pourtant des routes départementales ? Leur entretien et les aménagements sécuritaires ne sont pas du ressort communal, nous reviendrons prochainement sur ce sujet.

Bien à vous, **Michel Bassez**

Thérèse Lambrecht, Dominique Libre, J-Philippe Duran, Corinne Aprile, Régis Potiez



Notez-le !



Pensez aussi à vous abonner à la page [herin.com](https://www.facebook.com/herin.com) !

Consultez le site officiel de la ville www.ville-herin.fr

Horaires d'été de la Mairie : erratum

Attention ! Veuillez noter que les services de la Mairie seront ouverts au public **de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 du lundi 11 juillet (et non pas du 4) au vendredi 26 août 2016 inclus.**

Reprise des horaires habituels (8h-12h/13h30-17h30) dès le lundi 29 août 2016.

Noces d'Or et de Diamant

La Municipalité fête les Noces des **couples qui ont eu ou auront 50 ou 60 ans de mariage en 2016.**

Les inscriptions seront prises **en Mairie jusqu'au 31 juillet 2016** : munissez-vous de **votre livret de famille !**

La réception aura lieu le dimanche 16 octobre 2016 à 11 heures à la salle des mariages (Mairie).

Opération Tranquillité Vacances (O.T.V)

A la veille de partir en vacances, **pensez à protéger votre habitation des cambriolages durant votre absence !** Ce dispositif **gratuit** consiste en des **passages réguliers aux abords de votre domicile** par les A.S.V.P ou les forces de l'ordre (Police, Gendarmerie...) : remplissez **le formulaire** disponible en **Mairie** ou au bureau des **A.S.V.P (P.M.I)** et retournez-le **au plus tôt avant votre départ.**

Plus d'info auprès des Agents de Surveillance de la Voie Publique au 06.77.83.66.70, du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 9h30 à 11h30, ou auprès du **Commissariat de Wallers** au 03 27 09 02.40.

Jeunes diplômés, la Ville met votre réussite à l'honneur !

Vous venez d'avoir les résultats de vos examens et avez réussi ? Félicitations ! **Si vous êtes Hérinois(e) et avez obtenu un diplôme de niveau Bac + 2 voire plus en 2016, inscrivez-vous auprès du service Culture de la Mairie** (tél : 03.27.20.06.04 ou mail : contact@ville-herin.fr), **muni du diplôme obtenu et d'une pièce d'identité valide.**

Votre présence sera indispensable le jour de la cérémonie des Vœux du Maire (début janvier 2017) pour la remise de la distinction et du cadeau en mains propres.

N'hésitez pas à partager l'information après de vos ami(e)s ! Date limite d'inscription : 16 décembre 2016

Vous avez 16 ans ou presque ?

Pensez au recensement militaire !

Modalités : Les jeunes français(es) doivent se présenter à la Mairie de leur lieu de domicile muni d'un document attestant de leur nationalité française (CNI, livret de famille). A l'issue des formalités administratives, il leur sera remis une attestation de recensement.

Pourquoi se faire recenser ? C'est une démarche citoyenne qui permet aux jeunes d'effectuer leur journée d'appel de préparation à la défense dans les délais légaux. Le certificat délivré à l'issue de cette journée leur permettra de se présenter aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (diplôme d'Etat, permis de conduire, etc...).

Plan canicule : se signaler pour ne pas s'isoler

La Ville a mis en place un registre nominatif des personnes âgées isolées de plus de 65 ans, handicapées, sans aide ou fragilisées par la maladie.

LA DEMANDE D'INSCRIPTION SUR CE REGISTRE EST VOLONTAIRE.

Ce dispositif permet de **les aider en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence** par le biais d'un contact périodique. Les personnes vulnérables inscrites sur le registre pourront ainsi obtenir les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

VOUS ETES OU VOUS CONNAISSEZ UN TIERS CONCERNE ? Le formulaire d'inscription volontaire est disponible auprès du C.C.A.S. (tél : 03.27.20.06.18) ou des A.S.V.P (tél : 06.77.83.66.70).

Des fiches d'information et de prévention pour mieux vivre la canicule sont disponibles en Mairie.

Vous êtes nouvel habitant ?

Vous avez changé de domicile ?

Pensez à la mise à jour des listes électorales

Cette démarche est importante puisqu'elle vous permettra de recevoir vos documents à la bonne adresse **avant les prochaines élections !**

• Nouveaux habitants : **vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour vous inscrire**

• Si vous avez déménagé cette année, **même à l'intérieur de la Commune**, signalez-le au service « Elections » en Mairie. Ce changement de domicile peut entraîner un changement de bureau de vote.

• **Sont également concernées toutes les personnes** remplissant les conditions requises pour être électeur et **qui ne sont pas inscrites sur une liste électorale**

• Munissez-vous de votre carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile (moins de 3 mois)

• Les électeurs de l'Union Européenne sont également concernés et peuvent opter pour la liste complémentaire municipale ou européenne ou les deux.

Fausse qualité et vols par ruse : restez vigilants !

Des personnes mal intentionnées peuvent sonner à votre porte sur le compte d'organismes divers (Pompiers, agents de Police ou des impôts, ErDF, etc). Ne soyez pas trop confiants : **ne laissez pas entrer n'importe qui chez vous !** Trop de personnes ont encore été dupées récemment... **Quelques conseils :**

- **N'ouvrez pas systématiquement** votre porte à des personnes inconnues, ou utilisez votre **entrebâilleur** ;

- Il arrive que des voleurs retiennent les occupants à la porte d'entrée en leur parlant, pendant qu'un complice s'introduit par l'accès arrière : **verrouillez la porte de derrière ;**

- **Contrôlez attentivement les documents d'identité ou la carte professionnelle de la personne** qui se présente et, en de cas de doute, appelez la Police ;

- Ne vous laissez pas **piéger par une personne sonnant à votre porte et simulant un malaise** ou une blessure. **Si la personne est sincère**, expliquez-lui que vous appelez les services de secours et qu'une aide professionnelle est en chemin. Parlez avec elle : c'est une manière de lui apporter de l'assistance ;

- N'oubliez pas : des collaborateurs employés par une **banque ou une compagnie d'assurances** (ou autres) n'arrivent jamais à l'improviste. **Un rendez-vous est toujours pris au préalable ;**

- Si un **quêteur** se présente chez vous, **faites-le attendre à l'extérieur** et fermez la porte le temps d'aller chercher l'argent. **Ne revenez pas avec votre porte-monnaie.**

Pré-plainte en ligne

Ce service vous permet d'effectuer **une déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...)** dont vous êtes victime et **pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur.**

Cette démarche vise essentiellement à vous faire gagner du temps lors de votre présentation à l'unité ou service choisi.

Pour qu'elle soit enregistrée comme une plainte, vous devrez signer cette déclaration dans une unité de gendarmerie ou un service de police que vous allez choisir.

Dans les autres cas, présentez-vous directement dans une unité de gendarmerie ou un service de police.

Dans tous les cas d'urgence, appelez immédiatement par téléphone le **17** ou le **112**.

Veillez à préserver les traces et indices qui pourront être exploités par les enquêteurs.

Voyez le site : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>



AOUT 2016

En extérieur

- **28** : Braderie-brocante organisée par le Comité des Fêtes des Corons d'Hérin (rues J. Guesde, H. Moreau, A. Croizat) de 8 heures à 18 heures

SEPTEMBRE 2016

Salle des fêtes

- **25** : Loto des Randonneurs Hérinois

Salle Suzanne Lannoy-Blin (salle des associations)

- **9** : Assemblée Générale des Amis de la Pétanque Hérinoise à 18 heures
- **10** : Assemblée Générale du Secours Populaire à 10 heures
- **16** : Assemblée Générale du FJEP Basket à 18 heures
- **25** : Remise des récompenses du concours des maisons fleuries à 11h30 par la Municipalité

En Mairie

- **1** : Accueil de pré-rentree des enseignants à 8h45

En extérieur

- **2** : 72ème anniversaire de la Libération d'Hérin : défilé à 18h30 (retour vers la salle des fêtes)
- **25** : Journée Nationale d'Hommage aux Harkis : dépôt de gerbe au cimetière à 11 heures par la Municipalité

OCTOBRE 2016

Salle des Fêtes

- **2** : Banquet des Aînés (distribution des plateaux-repas à domicile la veille)
- **9** : Repas dansant du FJEP Basket
- **16** : Concert d'automne de l'Harmonie Batterie Fanfare Municipale
- **17 au 21** : Semaine Bleue
- **23** : Loto du Secours populaire
- **29** : Bal country de H.A.C.L.É
- **31** : Repas dansant d'Halloween des Flammes Hérinoises

Salle Suzanne Lannoy-Blin (salle des associations)

- **8** : Assemblée Générale de la FNACA à 15 heures
- **9** : Assemblée Générale de H.A.C.L.É à 10 heures
- **22** : Assemblée Générale des Amis des Acacias à 16 heures

En Mairie

- **16** : Noces d'Or et de Diamant à 11 heures

En extérieur

- **10 au 12** : Ducasse Place Roger Salengro
- **31** : Toussaint : dépôt de gerbe à 16 heures au cimetière par la Municipalité

Rentrée scolaire 2016 : nouveaux horaires d'école et de périscolaire

L'Académie de Lille a fait connaître les propositions d'aménagement de la semaine scolaire applicables aux écoles communales dès la rentrée de septembre 2016. **Ces emplois du temps ont été validés par le Conseil Départemental de l'Education Nationale (DASEN).**

• Ecole élémentaire H. Barbusse – L. Michel :

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi : 8h30/11h35 – 13h30/15h40 puis N.A.P 15h40/16h25 - Mercredi : 9h/12h

• Ecole maternelle Gabriel Péri :

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi : 8h30/11h45 – 14h/16h puis N.A.P 16h/16h45 - Mercredi : 9h/12h

• Ecole maternelle Frédéric Joliot-Curie :

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi : 8h45/12h – 13h45/16h puis N.A.P 16h/16h45 - Mercredi : 9h45/11h45

Notez-le !

- **Nouvelles Activités Périscolaires** : reprise le lundi 5 septembre 2016

- **Restauration scolaire** : reprise le vendredi 2 septembre 2016

- Accueil périscolaire :

* Ecole élémentaire H. Barbusse – L. Michel : 7h – 18h30

* Ecole maternelle Gabriel Péri : 7h30 – 18h30

* Ecole maternelle Frédéric Joliot-Curie : 7h30 – 17h30

